

Mercredis aérés 2017 - 2018

Le mercredi aéré à la Maison de quartier de Champel offre à l'enfant un moment de détente; 36 enfants de 4 à 11 ans et 364 jours*, ils sont accueillis soit pour la journée, soit pour la demi-journée avec ou sans repas.

**nous acceptons les enfants à partir de 4 ans dès l'été précédent la scolarité à partir du moment où ils ont appris la vie collective et qu'ils sont autonomes pour aller aux toilettes. Nous ne prenons plus les enfants qui ont déjà fêté leurs 12 ans.*

L'équipe d'animation est composée d'un/e animateur/trice et de moniteurs/trices qualifiés/es qui propose aux enfants différentes activités créatives et ludiques. L'enfant choisit l'activité à laquelle il désire participer. Le matin, les enfants peuvent prendre un petit déjeuner, un repas chaud leur est servi à midi ainsi qu'un goûter vers 16h.

Afin de pouvoir accueillir un maximum de participants et dans l'intérêt de votre enfant, vous avez la possibilité de l'inscrire de manière irrégulière. Chaque trimestre nous vous demanderons de remplir un planning et vous recevrez une facture correspondant au trimestre confirmé. Ci-joint, vous trouverez celui du premier trimestre à nous retourner impérativement avec le bulletin d'inscription.

**L'INSCRIPTION DOIT ETRE AMENEE AU SECRETERIAT LE
Samedi 20 mai de 13h à 15h sur place**
(Correctement remplie, datée et signée).

La priorité sera donnée aux enfants habitant le quartier, les parents travaillant sur le quartier seront pris à la suite des habitants du quartier. Toutes les inscriptions qui seront arrivées avant cette date ne seront pas prises en compte. Vu la forte demande, nous ne pourrons pas garantir une place à tout le monde, n'oubliez pas que nous n'acceptons que trois mercredis sur 4 par enfants. Après inscription, nous vous renverrons une confirmation avec la facture mentionnant les mercredis octroyés que vous voudrez bien affichés chez vous dans un endroit visible afin de vous y référer. Nous vous rappelons que les mercredis ne sont remboursés que sur présentation d'un certificat médical.

Au cas où mon/mes enfant/s est/sont inscrit/s aux mercredis aérés :

- Je soussigné/e déclare inscrire mon/mes enfant/s, avec son/leur accord, aux mercredis aérés organisés par la Maison de quartier de Champel. J'ai rappelé à mon/mes enfant/s qu'il/s devait/ent respecter les consignes données par le personnel d'encadrement, ainsi que les règles de prudence habituelles.
- En cas d'urgence, j'autorise les responsables de la Maison de quartier à prendre toute mesure nécessaire à la santé de mon enfant, y compris celles préconisées par un médecin. Je m'acquitterai des frais occasionnés pour les soins donnés à mon enfant, y compris les frais de transport.
- La Maison de quartier décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou dans le cas d'une absence non excusée par le répondant légal.

Date et signature des parents ou du représentant légal :

Genève le : _____ Signature : _____
Par votre signature, vous confirmez avoir pris note des conditions d'inscriptions et vous vous engagez à ce que votre enfant participe aux mercredis demandés.

ENFANT : Garçon Fille

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Lieu de scolarisation : _____ Degré : _____

RESPONSABLE LEGAL : Enfant domicilié chez : Mère Père Autre _____

Veillez nous informer si l'adresse de facturation est différente de celle inscrite ci-dessus.

Mère

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code+ville : _____

Tél. privé : _____

Tél. portable : _____

Tél. prof. : _____

Code postal prof. : _____

E-mail : _____

Père

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code+ville : _____

Tél. privé : _____

Tél. portable : _____

Tél. prof. : _____

Code postal prof. : _____

E-mail : _____

Si autres que parents, pers. à contacter en cas d'urgence : _____ Tél. : _____

Assurances : **Attention, les utilisateurs ne sont pas assurés par la Maison de quartier.**

Assurance maladie et accident : _____ n° police : _____

RC Responsabilité civile (parents) : _____ n° police : _____

Recommandations et remarques diverses :

Vaccination du **tétanos**, date du dernier rappel : jour/mois/année : _____ / _____ / _____ (sans précision de date, l'enfant sera vacciné en cas d'accident à vos frais).

Votre enfant souffre-t-il d'une maladie, d'une allergie ou d'un handicap particulier ? (aliments, médicaments, animaux, etc.), Si oui, lesquels et quelles sont les précautions à prendre? : _____

Nous vous informons que de par la diversité culturelle des enfants, nos repas sont généralement végétariens et sans viande de porc.

PRIX DE LA JOURNÉE : Attention changement de la présentation du tableau

	Revenu brut familial par mois	Prix de la journée	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas
<input type="checkbox"/>	Jusqu'à 2'500.- (1 ^{er} enf. / 2 ^{ème} enf.)	8 / 6	5 / 4	4 / 3
<input type="checkbox"/>	De 2'501.- à 3'500.- (1 ^{er} enf. / 2 ^{ème} enf.)	10 / 8	6 / 5	4 / 3
<input type="checkbox"/>	De 3'501.- à 4'500.- (1 ^{er} enf. / 2 ^{ème} enf.)	14 / 10	8 / 7	5 / 4
<input type="checkbox"/>	De 4'501.- à 5'500.- (1 ^{er} enf. / 2 ^{ème} enf.)	17 / 13	12 / 10	6 / 4
<input type="checkbox"/>	De 5'501.- à 7'000.- (1 ^{er} enf. / 2 ^{ème} enf.)	19 / 14	13 / 11	7 / 5
<input type="checkbox"/>	De 7'001.- à 8'500.- (1 ^{er} enf. / 2 ^{ème} enf.)	21 / 16	14 / 12	8 / 6
<input type="checkbox"/>	De 8'501.- à 11'500.- (1 ^{er} enf. / 2 ^{ème} enf.)	24 / 19	15 / 13	9 / 7
<input type="checkbox"/>	De 11'501.- à 14'500.- (1 ^{er} enf. / 2 ^{ème} enf.)	27 / 22	17 / 15	10 / 8
<input type="checkbox"/>	De 14'501.- à 17'500.- (1 ^{er} enf. / 2 ^{ème} enf.)	30 / 25	19 / 17	11 / 9
<input type="checkbox"/>	Plus de 17'501.- (1 ^{er} enf. / 2 ^{ème} enf.)	33 / 28	21 / 19	12 / 10

Nous vous remercions de joindre votre dernier avis de taxation des impôts à votre bulletin d'inscription. En revanche, il n'est pas nécessaire de nous le ramener si vous êtes dans la tranche maximum.

Aucun enfant ne doit être empêché de participer pour des raisons financières. Nous nous tenons à votre disposition pour un éventuel arrangement.



05/2017

AUTORISATION POUR DOCUMENTS PHOTO-VIDEO

Nom et prénom de l'enfant :

Dans le cadre de nos activités, la réalisation de documents photos et/ou vidéo est pratique courante (jeux, sorties, fêtes, spectacles, etc.).

A tout moment, les parents sont en droit de voir les documents concernant leur enfant.

Ces documents peuvent être utilisés par la MQC (affichage de panneaux photos, bulletin d'infos, site internet de la MQC ou journaux de la commune).

Nous vous remercions donc de bien vouloir signer l'autorisation ci-dessous ; ou de la barrer si non accord :

J'ai pris connaissance des modalités concernant les documents photos et/ou vidéo.

J'autorise la Maison de quartier de Champel à réaliser et à utiliser ces documents
comme indiqué ci-dessus.

Genève, le : _____ Signature : _____

En vous remerciant d'avance.